

## **Effy élargit son Pacte Énergie Solidarité aux pompes à chaleur**

**Le 18 janvier, le groupe Effy a annoncé une évolution dans le dispositif Pacte Énergie Solidarité qu'il opère depuis 2013.** Ainsi, il lance la première offre de pompe à chaleur à un euro. Le matin même, le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy avait assisté au lancement des travaux de la première opération à Châtenay-sur-Seine en Seine-et-Marne. Le Pacte Énergie Solidarité entre dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) et proposait déjà des offres d'isolation à un euro des combles, caves et sous-sols. Plus de 70 000 ménages en ont déjà bénéficié, selon Effy. La nouvelle offre de pompe à chaleur à un euro est destinée aux ménages propriétaires de maisons individuelles, ne disposant pas de chaudière à condensation et ayant des revenus très modestes. Elle est proposée pour le remplacement d'une chaudière alimentée par une énergie fossile. Deux types de matériel sont éligibles : la PAC air/eau et la PAC hybride. L'offre entre dans le cadre du dispositif « coup de pouce chauffage » (qui fait partie du dispositif des CEE) qui permet aux ménages de bénéficier d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. La prime est de 4 000 euros pour le remplacement d'un chauffage alimenté aux énergies fossiles par ces deux types de PAC chez un ménage modeste ce qui permet de proposer des offres très intéressantes à l'instar de celle présentée dans le cadre du Pacte Énergie Solidarité.